

Rédaction d'une thèse sur article

Faculté de médecine de Limoges

Marie-Laure LAROCHE, Présidente de la commission des thèses

Karen RUDELLE, Vice-présidente de la commission des thèses

Pierre-Yves ROBERT, Doyen

Janvier 2020

Introduction

Le présent document a pour but d'encadrer la rédaction d'une thèse sur article pour les internes en Médecine inscrits à la Faculté de Médecine de Limoges. Le règlement des études de Médecine permet la rédaction d'une thèse sur article dans certaines conditions, dont l'établissement d'un règlement interne par la Commission des Thèses.

La thèse sur article est définie comme une thèse comprenant un article scientifique, rédigé en français ou en anglais, publié ou accepté pour publication ou prêt à être publié, dans une revue nationale ou internationale à comité de lecture, reconnue dans le domaine disciplinaire de la thèse. L'interne doit être le premier auteur de cet article scientifique et doit respecter les droits des co-auteurs.

Le développement des thèses sur article permet

- De former le doctorant à la publication scientifique
- De favoriser la soutenance de thèses sur des travaux aboutis
- De promouvoir l'activité de publication du doctorant, de son équipe et plus largement de l'institution

La commission des thèses ainsi que le conseil de gestion incitent fortement les directeurs de thèse à orienter tous leurs doctorants vers des thèses sur article.

Cependant la décision du mode de rédaction d'une thèse – avec article ou conventionnel- est prise d'un commun accord entre l'interne et son directeur de thèse. En aucun cas, la publication n'est une obligation pour déposer un mémoire de thèse d'exercice.

Considérant les délais d'évaluation des articles, l'article devra être prêt à soumettre, mais pas nécessairement accepté par la direction de la revue. Au moment du dépôt du mémoire, la revue ciblée devra toutefois avoir été identifiée.

Le mémoire de la thèse soumis au jury de soutenance de thèse doit permettre d'apprécier la part de travail personnel de l'interne par rapport au travail collectif, le cas échéant.

L'évaluation du travail demeure de la compétence du jury de soutenance devant être soumis au processus normal d'évaluation. Le jury de soutenance reste souverain pour accepter ou non la thèse, selon le protocole en vigueur. L'acceptation ou le refus de publication dans la revue ne constitue en

rien une condition d'obtention du diplôme, ne présume pas de son évaluation par le jury de soutenance et ne dispense pas des corrections qu'il pourrait être jugé nécessaire de lui apporter.

Exigences de présentation du mémoire de thèse sur article

Le mémoire doit être **structuré** de la façon suivante :

- une introduction générale pour situer de manière plus complète le sujet avec des références bibliographiques propres,
- une présentation de l'article
- une discussion générale pour replacer les résultats de l'étude dans le contexte scientifique actuel
- une conclusion.

Le mémoire doit être rédigé en français, excepté l'article qui peut être en français, en anglais ou dans une autre langue selon la revue ciblée. La taille recommandée d'une thèse sur article est d'environ une cinquantaine de pages maximum.

L'article de la thèse doit être présenté tel que soumis selon les normes de la revue sélectionnée, en anglais ou en français, sous format word, avec les tableaux. Il n'est pas autorisé d'insérer un format pdf de la publication de l'article publié, sauf si une autorisation de la revue a été obtenue (joindre l'autorisation en annexe de la thèse). Le cas échéant, si l'autorisation d'insérer la publication acceptée a été obtenue, il est possible de mettre l'article en PDF en annexe. Il n'est en aucun cas autorisé de reproduire la version « éditeur » de l'article, c'est-à-dire avec la mise en page de la revue, afin d'éviter les conflits éditoriaux.

Types d'articles acceptés

Le type de publication visé doit assurer une évaluation par un comité de pairs anonymes ou non.

L'article ne peut pas être la traduction d'un précédent dans une autre langue.

Un chapitre d'ouvrage publié ou à être publié dans un ouvrage collectif ou dans un ouvrage dirigé (sous la direction de...) peut constituer un article, s'il est évalué par les pairs.

Une communication publiée ou à être publiée dans des actes de colloque peut constituer un article, si elle est évaluée par les pairs et si elle est équivalente à un article publié dans une revue scientifique reconnue.

Dans le cas d'articles à plusieurs auteurs, des informations permettant au jury de soutenance de la thèse d'apprécier la contribution spécifique du doctorant au travail collectif, doivent être présentées dans le mémoire de thèse.

La thèse comme tout document original, doit respecter les principes de la propriété intellectuelle. Il faut impérativement citer les sources des documents utilisés (texte, figure, image,...doivent être suivies d'une référence) sinon cela est considéré comme du plagiat.

Structure de la thèse sur article(s)

La thèse sur article) est constituée des parties suivantes, rédigé en français :

1. Pages liminaires (page de titre, table des matières, liste des tableaux, liste des figures, liste des abréviations et des sigles, remerciements)
2. Résumé en anglais et en français
3. Introduction générale (problématique, question de recherche, cadre théorique et méthodologique, considérations éthiques,...)..
4. Présentation de l'article
 - 4.1. Présentation de l'article (objectif principal, résumé méthodologique, principaux résultats, brève discussion-conclusion)
 - 4.2. Présentation de la participation de l'étudiant dans le travail présenté, et dans le cas d'un article réalisé en collaboration, démonstration que l'étudiant en a été l'auteur principal.
 - 4.3. Justifications du choix de la revue où est ou sera soumis l'article
 - 4.4. Accord écrit des co-auteurs de la soumission de l'article
 - 4.5. Statut de l'article : prêt à être soumis, soumis en cours de review, accepté, publié. Si l'article a été soumis, est en cours d'évaluation, est accepté au moment de l'évaluation du travail de recherche, un courriel du rédacteur en chef (ou d'un membre du comité éditorial) de la revue doit être joint afin de stipuler le statut de l'article.
6. Discussion générale autour de l'avancement des connaissances apportées par l'article.
7. Conclusion
8. Annexes
 - 8.1. Article présenté tel que soumis selon les normes de la revue sélectionnée, en anglais ou en français, sous format word, avec les tableaux
 - 8.3. Si le travail a été également présenté ou soumis à des congrès nationaux et internationaux, l'interne doit indiquer le titre, les auteurs, le nom, lieu et date du congrès, et le statut (communication affichée, communication affichée avec présentation, communication orale)